



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des projets liés aux services environnementaux et aux mangroves couronnés de succès

LIBREVILLE, GABON, le 26 novembre 2013: Durant la deuxième journée de la 49^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT), des consultants indépendants ont présenté leurs rapports sur la mise en œuvre de projets en lien avec le paiement des services environnementaux (PSE), les mangroves, les bois issus de plantations ou encore le bois d'aloès.

Les rapports d'évaluation a posteriori ont montré que la mise en œuvre de ces projets avait été fructueuse, dans la mesure où les produits obtenus ont été plus nombreux que prévu, qu'ils ont eu des retombées importantes et que les résultats ont perduré une fois le projet achevé. De manière générale, ces évaluations ont donné la preuve que les travaux de l'OIBT contribuaient à améliorer les moyens d'existence des populations riveraines dont le mode de vie est tributaire des forêts.

Dans le domaine des PSE, ont aussi été évalués deux projets que finance l'OIBT en Colombie. Ils avaient pour objectif de mettre au point des dispositifs de financement des PSE dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Ces projets ont réussi à mettre en pratique aux niveaux national et régional des politiques et stratégies destinées à réduire les émissions de carbone et à exploiter les crédits compensatoires pour financer la gestion durable des forêts (GDF). En conséquence directe de ce projet, les services environnementaux ont pu être identifiés, quantifiés et comptabilisés, tandis que les collectivités locales ont été formées à tirer des moyens d'existence de leurs ressources forestières sans les détruire. Ces projets ont par ailleurs servi de tremplin à d'autres initiatives destinées à financer la GDF; on citera notamment des projets de reboisement financés par la Banque interaméricaine de développement, des accords de partenariat sur la formation à l'extraction de produits forestiers ligneux ou non ligneux, la reproduction en pépinière d'essences forestières ou encore la commercialisation du bois.

Dans le domaine des mangroves, on a évalué des projets que finance l'OIBT au Panama et au Mexique. Ils avaient pour objet de conserver, de remettre en état ou de gérer dans une optique pérenne les mangroves. Leurs principaux bénéficiaires en furent les populations locales qui ont, grâce à ces projets, mis sur pied des activités de production (de bois ou autres produits) et pu développer des activités commerciales dans le cadre de plans d'aménagement.

Un autre projet financé par l'OIBT en Malaisie concernait la manière d'améliorer l'exploitation des bois issus de plantations. Son évaluation a établi qu'il avait servi à transférer une technologie permettant que soient efficacement testées les propriétés d'essences forestières plantées en vue d'être exploitées plus efficacement par la filière.

Dans le cas du bois d'aloès (un bois prisé par l'industrie du parfum et de l'encens en raison de ses composants chimiques), un projet financé par l'OIBT en Indonésie a été évalué. Il a permis d'identifier les espèces productrices de bois d'aloès adaptées à la plantation, avant de créer des plantations où environ 2 millions d'arbres ont été plantés. Par ailleurs, une formation a été dispensée sur les procédures standard d'inoculation des arbres avec des agents pathogènes responsables de la formation du bois d'aloès et sur la gestion des plantations, permettant ainsi d'alléger la pression sur les stocks de ces espèces à l'état sauvage et de valoriser les capacités des collectivités locales et des petites et moyennes entreprises à transformer le bois d'aloès et à développer des produits.

Pour en savoir plus sur les travaux de l'OIBT et/ou la 49^e session du Conseil, prière de consulter notre site www.itto.int.